



Vente de bois de chauffage par adjudication

Le mercredi 25 mars 2026 à 19h30

**à la Maison Commune
55 rue Principale 67240 GRIES**

Mise en vente

**11 lots de grumes
8 lots de fonds de coupe et bois sur pied**

**Catalogues disponibles à la Mairie de Gries
et sur le site www.gries.eu**

Pour toute information :

ONF : Jean-Philippe SCHMITT - Tél : 03.88.72.36.38 ou 06.24.50.15.40

MAIRIE DE GRIES : 03 88 72 42 62 - mairie@gries.fr - www.gries.eu

Forêt Communale de Gries

Vente de bois de chauffage par adjudication le mercredi 25 mars 2026

Les produits objets de la présente vente sont réputés destinés à un usage privé et en aucun cas à la revente.

1. L'ENLEVEMENT est fixé impérativement **avant le 15 octobre 2026.**

Aucune prolongation de délais ne sera accordée → nous vous encourageons donc à ajuster le nombre de lots que vous achetez par rapport à ce que vous pouvez faire.

Le travail par temps venteux est interdit.

2. CONDITIONS DE LA VENTE

1. Clauses particulières

- Tous les produits non enlevés de la coupe doivent être dispersés sur le lot.
- Les tracteurs doivent **rester impérativement sur les pistes et cloisonnements** existants pour éviter d'endommager les jeunes plants et limiter le tassement au sol.
- La vidange des bois devra se faire impérativement par **temps sec**.
- **Le port des équipements de sécurité de protection individuelle est désormais obligatoire.**

2. Clauses financières

- Les prix sont calculés TTC (T.V.A. au taux de 20 % pour tous les lots) à ajouter au prix annoncé lors de l'adjudication.
- Délai de paiement : le jour de la vente
UNIQUEMENT par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

3. Conditions générales

- Les bois marqués à la peinture d'un diamètre inférieur à 25cm font partie du lot, les bois d'un diamètre supérieur devront rester sur pied.
- Le transfert de propriété des bois s'effectue à la signature du contrat de vente et après paiement du lot. **L'acquéreur devra en être porteur** et sera tenu **de le présenter** à toute demande d'un agent de l'ONF.
- Le travail est interdit : les dimanches et jours fériés et les jours de chasse en battue affichées en mairie.
- Attention à la régénération naturelle et aux plantations lors de l'exploitation.
- Une attention particulière devra être portée aux arbres d'avenir, cerclés à la peinture, qui ne devront pas être abimés pendant l'exploitation et la vidange des bois.
- Les feux, même pour le repas, sont interdits.
- Interdiction de circuler en tracteur sur la servitude du gazoduc.

PLAN GENERAL DE LA FORET DE GRES



LOT DE GRUMES FC GRIES

N° du lot	Parcelle	Nombre de pièces	Essences	Observations	Volume (m3)*
1	10	7	Charme		5,3
2	10	9	Char Hêtre Robinier Pin		5,51
3	10	3	Hêtre		5,68
4	10	6	Hêtre Charme Chêne	Sur 2 polders	5,1
5	10	5	Hêtre Charme Frêne		5,15
6	10	11	Charme Hêtre Robinier Chêne	Sur 2 polders	5,56
7	10	11	Hêtre Frêne Tremble		4,86
8	10	9	Charme Hêtre Robinier Chêne		5,14
9	10	1	Hêtre	Plaquette rouge n°1385	1,66
10	10	3	Hêtre	Plaquette blanche n° 74/73/26563	9,34
11	10	1	Hêtre	Plaquette bleue n° 138	1,23

* les volumes sont donnés à titre indicatif et ne sont nullement contractualisables.

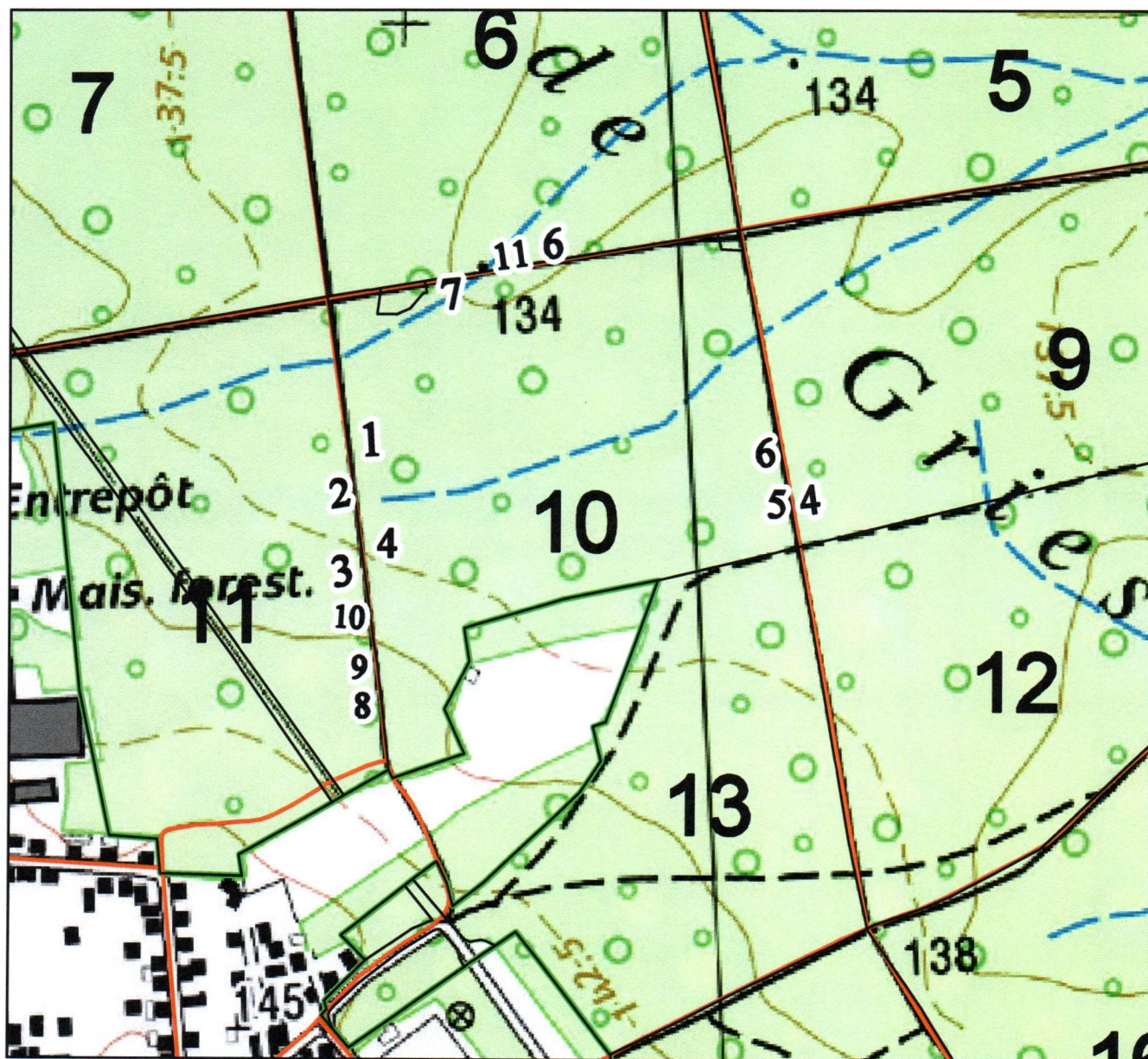
Vente de bois FC GRIES



Lots de grumes

Auteur : JP SCHMITT

02/03/2026



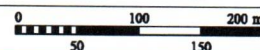
- Commune
- Desserte
- Forêt
- Parcelle Forestière
- Unité de Gestion Surfactive

Commentaires

Lots 4 et 6 sur 2 polders



Echelle : 1 : 5804



© IGN / ONF Toute reproduction interdite

LOTS DE FONDS DE COUPE ET BOIS SUR PIED

La circulation, sur l'ensemble des lots de bois se fera exclusivement sur les cloisonnement.

Les bois marqués à la peinture d'un diamètre supérieur à 25 cm ne font pas partie de la vente et resteront sur pieds.

Les rémanents d'un diamètre inférieur à 7 cm resteront au sol.

N° du lot	Parcelle	Observation
1	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
2	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
3	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
4	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
5	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
6	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
7	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge
8	10	Bois au sol + bois marqués d'une marque rouge Sur 2 chemins

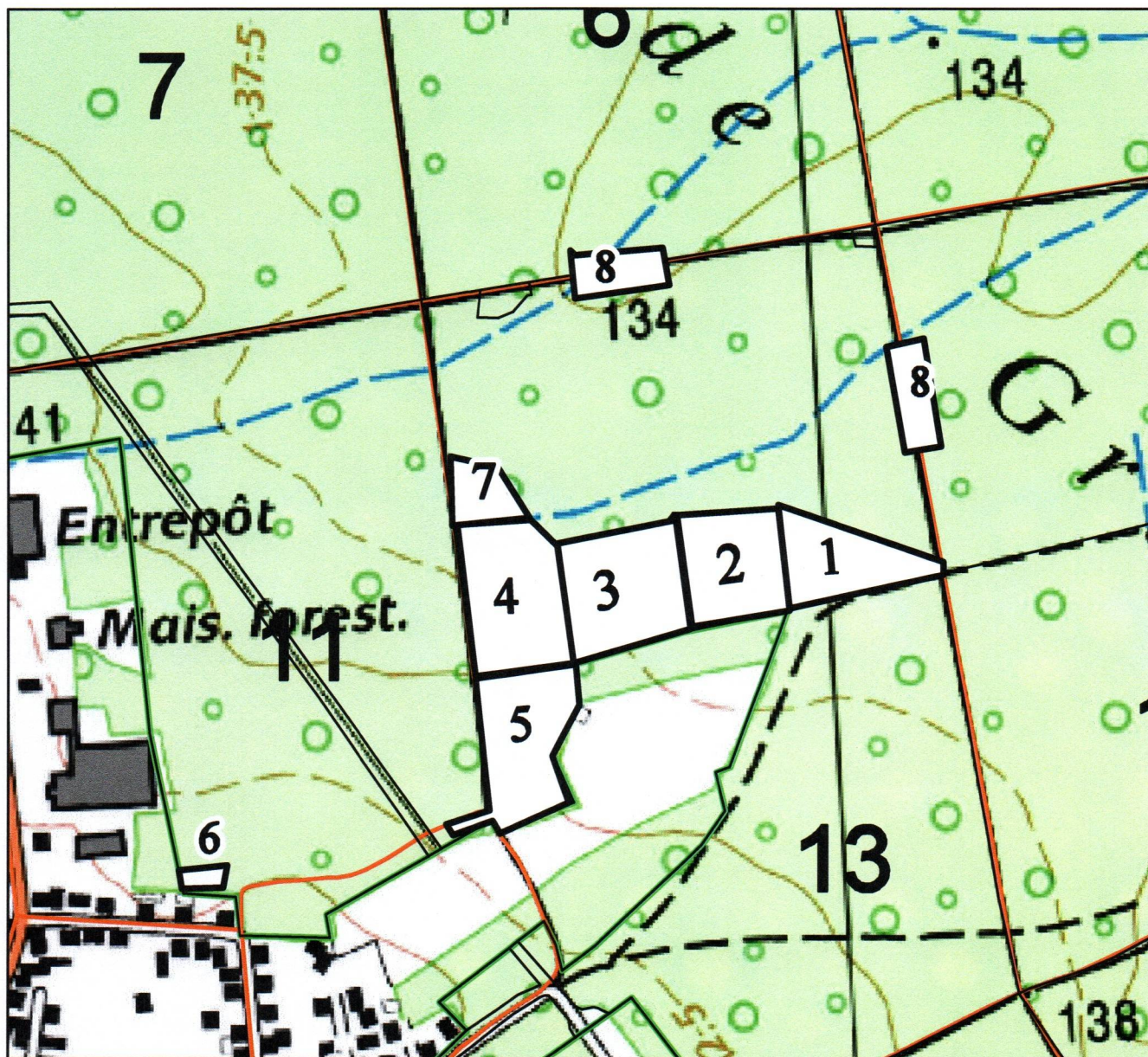
Vente de bois FC GRIES



Lots de fonds de coupe

Auteur : JP SCHMITT

25/02/2026



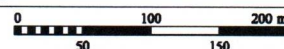
-  Commune
-  Desserte
-  Forêt
-  Parcelle Forestière
-  Unité de Gestion Surfactive

Commentaires

Parcelles 10 et 11



Echelle : 1 : 5274



© IGN / ONF Toute reproduction interdite